



**COMPTE RENDU DE SÉANCE  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA RÉGION DE GUEBWILLER**

**RÉUNION DU  
24 septembre 2020**

**Le Conseil de Communauté :**

**Point 1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE  
LA SÉANCE DU 30 JUILLET 2020**

*approuve le procès-verbal de la séance du  
30 juillet 2020*

**Point 2. REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE SUPPLÉANT – DÉSIGNATION  
D'UN REPRÉSENTANT À UNE DÉLÉGATION  
EXTÉRIEURE**

**2.1- Remplacement d'un Conseiller  
communautaire suppléant pour la commune de  
Rimbach-Zell**

*installe Monsieur Marc Schweighoffer en tant que  
Conseiller communautaire suppléant pour la  
commune de Rimbach-Zell, en remplacement de  
Monsieur André Muller, et le désigne en tant que  
représentant de la CCRG au sein d'organismes  
extérieurs*

**2.2- Désignation d'un représentant de la  
CCRG à la Commission Locale d'Information et de  
Surveillance (CLIS) de la Centrale Nucléaire de  
Fessenheim**

*désigne Monsieur Patrice Fluck, représentant  
appelé à siéger à la Commission Locale  
d'Information et de Surveillance (CLIS) de la  
Centrale Nucléaire de Fessenheim*

**Point 3. FINANCES**

**3.1- Révision de la subvention 2020 à l'Office  
de Tourisme Intercommunal (OTI)**

*verse une subvention de fonctionnement à hauteur  
de 240 000 € à l'Office de Tourisme Intercommunal  
pour l'année 2020*

**3.2- Admissions en non-valeur**

*prononce une admission en non-valeur pour des  
créances se rapportant aux différents budgets de la  
CCRG*

**Point 4. TAXE DE SÉJOUR – MODALITÉS DE  
PERCEPTION**

*Au vu des éléments de la nouvelle réglementation  
dictée par la loi de Finances 2021, impliquant des  
changements dans la liste des catégories  
d'hébergement, valide les modalités de perception  
de la Taxe de séjour*

**Point 5. PACTE DE GOUVERNANCE ET  
CONCERTATION**

**5.1- Pacte de gouvernance entre les  
communes et la CCRG**

*- valide les propositions de la Conférence des  
Maires  
- décide de ne pas élaborer de pacte de  
gouvernance entre les communes et la CCRG*

**5.2- Conditions et modalités de consultation  
du Conseil de développement prévues à l'article  
L5211-10-1 du CGCT et d'association de la  
population à la conception, la mise en œuvre et  
l'évaluation des politiques de l'EPCI**

*valide les conditions et modalités de consultation  
du Conseil de développement et d'association de la  
population à la conception des politiques de l'EPCI*

**Point 6. RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE  
FONCTIONNEMENT DES SERVICES – EXERCICE  
2019**

*valide les rapports annuels d'activités des services  
de la CCRG pour l'année 2019*

**Point 7. ENVIRONNEMENT – RAPPORT  
D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ FLORIOM SPL –  
EXERCICE 2019**

*valide le rapport d'activité 2019 de Floriom SPL*

**Point 8. ENTRÉE AU CAPITAL DE CITIVIA**

- valide l'entrée de la CCRG au capital de Citivia SPL
- acquiert dix actions de Citivia SPL, pour un montant de 4 665,60 €, à la Ville de Mulhouse
- autorise Monsieur le Président à procéder à la réalisation de cette acquisition et à signer tout document y afférent
- inscrit la dépense au Budget Primitif 2020

**Point 9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – ACHAT D'UN TERRAIN À AF3**

valide le principe de cette acquisition de terrain et habilite Monsieur le Président à signer le compromis de vente et tout document s'y rapportant

**Point 10. TAXE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) - FIXATION DU PRODUIT POUR L'ANNEE 2021**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

**Point 11. PAYS D'ART ET D'HISTOIRE – PROGRAMME ET BUDGET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE 2021**

- approuve le programme des actions du Pays d'art et d'histoire pour l'année 2021
- approuve le budget s'y rapportant et inscrit la dépense correspondante au Budget Général 2021 (M14)
- autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions correspondantes
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs aux actions précitées

**Point 12. PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) HABITER MIEUX DANS LE HAUT-RHIN – VERSEMENT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE**

accorde les subventions d'investissement au titre de la lutte contre la précarité énergétique

**Point 13. MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU D'ISSENHEIM – MISE À DISPOSITION DU PUBLIC**

- approuve le projet de modification du PLU d'Issenheim selon la procédure simplifiée
- organise la mise à disposition du public du projet de modification
- valide les modalités du porter à connaissance de la modification auprès du public
- conserve et enregistre les observations du public
- habilite Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette procédure

**Point 14. RESSOURCES HUMAINES – CRÉATION DE POSTES**

- approuve la création des postes d'Adjoint technique, d'Adjoint du patrimoine et de Technicien territorial
- crée les postes précités avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2020
- modifie le tableau des effectifs
- autorise Monsieur le Président à prendre et signer tout acte se référant aux décisions prises ci-dessus et nécessaires à leur application
- procède à la déclaration de création de poste auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin
- inscrit la dépense correspondante aux Budgets Général M14 et M49 de l'exercice 2020

**Point 15. ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES MAISON DE LA NATURE – ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021**

- valide la poursuite des animations pour l'année scolaire 2020/2021
- valide la prise en charge financière de l'opération à raison de 250 € par animation
- valide la prise en charge de la moitié des frais de transport, à l'instar de l'année précédente, pour la Maison de la Nature du Vieux Canal
- valide la prise en charge de la totalité des frais de déplacement pour le CPIE Hautes-Vosges
- autorise les services à inscrire la dépense au Budget Général 2021
- autorise Monsieur le Président à signer la convention de partenariat

**Point 16. CRÉATION D'UNE MAISON FRANCE SERVICES À SOULTZ – RESTITUTION DE LA COMPÉTENCE CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC AUX COMMUNES**

- valide le projet de Maison France Services porté par la Ville de Soultz
- valide le transfert de la Maîtrise d'ouvrage du projet Maison France Services précité à la Ville de Soultz via une convention de Maîtrise d'ouvrage déléguée
- valide le financement des travaux nécessaires à la labellisation du projet de Soultz dans le cadre du plan de financement susmentionné
- restitue la compétence Création et gestion de Maisons de Services au Public aux communes et invite les Conseils Municipaux à délibérer sur ce point conformément à la réglementation en vigueur
- habilite Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de Maîtrise d'ouvrage déléguée se rapportant au projet ainsi que tout document se rapportant aux décisions susvisées

**Point 17. MOTION POUR UN MORATOIRE SUR LES ENTREPÔTS E-COMMERCE**

*Dans ce contexte, dans le sillage du moratoire décidé par le Gouvernement sur l'implantation des grandes surfaces, la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller ne peut qu'appeler à un élargissement de ce moratoire sur les entrepôts e-commerce et encourager à la recherche de solutions alternatives à ces projets, plus respectueuses des équilibres nécessaires entre l'activité économique et les enjeux climatiques et sociaux auxquels nous devons faire face*

**Point 18. INFORMATIONS – LANCEMENT/ DÉVOLUTION DE MARCHÉS PUBLICS**  
*est informé du lancement et de la dévolution de marchés publics*

**18.3- Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2020**

*Informe de la répartition des prélèvements par commune membre*

Guebwiller, le 25 septembre 2020

**Le Président**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. ROTOLO', enclosed within a large, loopy oval scribble.

**Marcello ROTOLO**